

# Comment devient-on saint ?

REPORTAGE



DOSSIER

Avant que l'Église reconnaisse quelqu'un « saint », cela demande beaucoup de temps et surtout beaucoup de travail. Il y a une enquête puis un procès avec des avocats qui défendent la sainteté de la personne, des témoins, et un juge : le pape.



## ÉTAPE 1:

### UN LONG TRAVAIL D'ENQUÊTE

Toutes les informations et les documents sont réunis sur la personne. On demande à ceux qui l'ont connue de témoigner. On regroupe tout ce que la personne a écrit : ses livres, ses lettres, ses notes et ses cahiers.

Ce travail d'enquête est rassemblé en un gros dossier qui est envoyé au Vatican. Un bureau

spécial étudie le dossier : la Congrégation pour les causes des saints. Si la personne a été bonne et si elle a cherché à servir Dieu pendant sa vie, elle est proclamée « SERVITEUR DE DIEU ». S'ouvre alors le procès de béatification !

## Le sais-tu ?

Normalement, il faut attendre cinq ans après la mort de la personne avant de commencer son procès de béatification. Pour Jean-Paul II, il y a eu une exception à la règle afin qu'il puisse être reconnu saint très vite ! Le procès de béatification a commencé tout de suite après sa mort. Mais sa béatification a malgré tout suivi toutes les étapes et les règles de ce long parcours.



# ÉTAPE 2 : LE PROCÈS DE BÉATIFICATION

DOSSIER

Un « tribunal » étudie avec beaucoup d'attention le dossier sur le baptisé. Cette étude approfondie est appelée le « procès sur la vie et les vertus du Serviteur de Dieu ».

Le tribunal doit prouver « l'héroïcité des vertus » de la personne. Ce sont des mots compliqués ! Cela veut dire qu'il vérifie si la personne a cherché à ressembler à Jésus et à faire en toutes choses la volonté de Dieu. Quand cela est vérifié, le pape déclare cette personne « VÉNÉRABLE ».

L'étape suivante consiste à prouver qu'un **miracle est attribué à cette personne**.

Ce miracle est la preuve que la personne a été tellement proche de Dieu sur Terre qu'elle est vraiment au Paradis près de Dieu et qu'elle peut intercéder pour nous. Par exemple, ce miracle peut être la guérison d'un malade qui a été confié à la prière de la personne. Le miracle est sûr quand la guérison est inexplicable pour la science et pour les médecins. Seule l'intercession du Serviteur de Dieu parvient à l'expliquer.

C'est alors la béatification, le pape déclare la personne « BIENHEUREUSE ». C'est une grande fête pour toute l'Église !



Tribunal pour l'ouverture d'un procès en canonisation.

## L'avocat du diable !

Connais-tu l'expression « se faire l'avocat du diable » ? Elle vient du procès de canonisation. Elle signifie s'assurer que ce qu'on pense est vrai en le mettant en doute. Dans le procès de canonisation, pour vérifier qu'une personne est sainte, l'« avocat du diable », un évêque, est chargé de mettre en doute la sainteté de cette personne. Il pose des questions et montre les points de sa vie à éclaircir. S'il parvient à tout expliquer, cela veut dire que la personne est vraiment sainte. Aujourd'hui, cette personne ne s'appelle plus « avocat du diable », mais « promoteur de la foi ».



17 janvier 2011 : conférence de presse avec sœur Marie Simon Pierre, miraculeusement guérie par l'intercession de Jean-Paul II, en présence de Mgr Bernard Podevin (g) et du père Luc Marie Lalanne (d).



18 octobre 2005 : Mgr Slawomir Oder, promoteur de la foi au procès de Jean-Paul II.



Au Vatican, Benoît XVI annonce la canonisation de trois personnes.

## « Santo subito ! »

La foule a lancé ce cri pendant l'enterrement de Jean-Paul II. Cela veut dire : saint, tout de suite ! Les croyants sont sûrs de sa sainteté. Cette certitude du peuple de Dieu est importante pour la béatification. La personne doit être déjà connue par les chrétiens comme un exemple pour nous guider vers Dieu.

Il y a beaucoup de saints qui sont restés inconnus et cachés. On les fête le jour de la Toussaint.

## ÉTAPE 3 : LA CANONISATION

Lors de cette dernière étape, le pape engage son autorité pour **déclarer la personne sainte**. Elle devient un modèle pour nous. Nous pouvons alors lui demander de prier Dieu pour nous. Maintenant qu'elle est au ciel,

comme Thérèse de l'Enfant-Jésus, elle continue à « faire du bien sur la Terre ». Demandons aux saints de nous entraîner à la suite de Jésus !